

Paris, le 17 mai 2017

Agnès Buzyn ministre de la Santé : la CSMF inquiète et sceptique

La CSMF, premier syndicat des médecins libéraux, félicite Mme Agnès Buzyn, nommée aujourd'hui ministre des Solidarités et de la Santé. Le travail à accomplir est immense pour réformer en profondeur le système de santé français qui souffre d'un cloisonnement entre les acteurs et d'une organisation trop centrée sur l'hôpital.

Sans faire de procès d'intention, la nomination d'Agnès Buzyn est un mauvais signal pour la médecine libérale. Son passé ne rassure pas pour l'avenir. Rappelons que Mme Buzyn préside la Haute Autorité de Santé qui, depuis mars dernier, ne compte plus aucun représentant de la médecine libérale dans son Collège.

Or, la médecine libérale traverse une crise majeure qui s'est largement amplifiée pendant le dernier quinquennat. Libérale et sociale, elle ne pourra assurer son efficience que si le gouvernement l'accompagne dans sa réorganisation et lui donne les moyens de concrétiser le virage ambulatoire.

Après cinq ans de conflits majeurs et d'absence de dialogue avec la précédente ministre, la CSMF attend des gestes forts de la part de la nouvelle ministre pour renouer le dialogue et à restaurer la confiance avec les médecins libéraux. Elle se propose de la rencontrer, ainsi que ses équipes, dans les plus brefs délais.

Dr Jean-Paul Ortiz - Président

06 07 86 08 83

jp.ortiz@csmf.org

Relations presse : Shakti Staal

01 43 18 88 17 / 06 77 58 25 08

com@csmf.org

Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales. Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et l'UMESPE-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.

Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.

Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Jean-Paul Ortiz, médecin néphrologue, depuis mars 2014.